

Commune de Courcelles-en-Bassée

Département de la Seine-et-Marne



PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 – PLAN DE ZONAGE DE L'ESPACE URBAIN

1/1500^{ème}

P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Municipal en date du 9 octobre 2023

Société Urballiance
78, rue de Longchamp - 75116 Paris
urballiance@hotmail.fr

- UA
- UAa
- UB
- UBa
- UE
- UEa
- A
- Aex
- N
- Nctv

- Espace vert inconstructible
- Périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces Boisé Classé - EBC
- Emplacement réservé
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Mur de clôture à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Ligne d'implantation à l'alignement
- Front bâti à conserver
- Siège d'exploitation agricole

Emplacements réservés			
N° au P.L.U.	Affectation	Bénéficiaire	Superficie en m ²
1	Emplacement réservé pour la création d'une voie	Commune	273 m ²
2	Emplacement réservé pour la création de trottoir	Commune	607 m ²

